Fédération Nationale FNAF Agroalimentaire et Forestière

LA FEDERATION COMMUNIQUE

REPRÉSENTATIVITÉ (2025 – 2029)

CONFIRMATION DE LA PLACE DE NOTRE FÉDÉRATION

Le tableau de la représentativité dans les branches professionnelles vient de nous parvenir. Celui-ci confirme les éléments de représentativité des années précédentes.

Il est tout d'abord à noter un tassement du nombre d'inscrits, qui dépasse tout juste, dans les 37 des branches concernées par notre champ professionnel, le million de salariés, dont plus de 40 % concernent l'agriculture de production tous secteurs confondus. Ce tassement est la résultante directe des multiples plans de restructuration, de fermetures de sites, de licenciements collectifs et individuels qui se sont multipliés dans la période concernée, ainsi que les atteintes aux droits et libertés syndicales.

De plus avec une participation dépassant à peine les 25 % tous collèges confondus, se pose avec force la question de la démocratie sociale largement bafouée ou dévoyée. Les élections sous forme électronique s'inscrivent dans cette orientation patronale de recul des droits des salariés et de leurs organisations syndicales. Des rapports récents prouvent qu'un tel mode d'élections « ne garantit pas la sincérité du scrutin » et ouvre à toutes manipulations possibles. Les élections aux chambres d'agriculture le montrent très précisément. Lors de celles-ci, le vote physique par courrier plaçait la Cgt à plus de 26 %, largement en tête, le vote électronique faisant baisser ce résultat autour de 21 %. Notre fédération a fait, dans cette élection, la démonstration des manipulations auxquelles les organisations patronales se sont livrées. Ces opérations grossières et malsaines pour la démocratie sont d'autant plus significatives qu'elles concernent environ 40 % des électeurs concernés par notre échantillon.

Dans ces conditions, la représentativité des syndicats ne peut se limiter à ces seuls chiffres électoraux. La capacité de mobilisation, l'indépendance syndicale vis-à-vis du patronat et du gouvernement quel qu'il soit, l'implantation, les orientations de lutte définies et mises en œuvre sont des éléments parmi d'autres de cette notion de représentativité. L'ensemble de ces constats confirme le discrédit que notre fédération avait déjà souligné lors du vote de la loi de 2008 réalisé sous l'égide de Sarkozy, dont l'actualité met en évidence, pour le moins, le peu de cas qu'il fit de la démocratie lors de son passage à l'Elysée. Aujourd'hui, à l'Assemblée nationale, sont en discussion de nouvelles dispositions mettant en cause les institutions représentatives des salariés, dans la continuité des ordonnances Macron instituant les Cse.

Dans cette situation, on ne peut plus défavorable au syndicalisme de lutte que représente la Cgt, notre fédération confirme son rôle et sa place incontournable dans nos professions, autour d'un quart des votants. Elle est première organisation dans quinze branches, seconde dans quinze branches également, troisième dans deux branches, quatrième dans deux branches et non représentative dans trois branches.
Le patronat, le gouvernement et toutes les forces réactionnaires nous combattant, doivent tenir compte de cette force en capacité d'agir.

… / …

263 Rue de Paris – Case 428 – 93514 MONTREUIL – Tél : 01.55.82.84.45 – Fax : 01.48.51.57.49 – Email : fnaf@fnaf.cgt.fr

Pour ne prendre que quelques exemples, la Cgt redevient la première organisation dans l'industrie des produits alimentaires élaborés, elle conforte sa première place dans les eaux minérales, dans les vins et spiritueux, mais elle n'arrive toujours pas à percer dans les coopératives céréalières. Elle domine largement les professions de l'artisanat alimentaire. Elle fait un bond en avant chez les vétérinaires.

A partir de ces premières analyses et appréciations, notre fédération s'inscrit dans sa volonté de combattre pour les revendications des salariés de nos professions, contribuer au renforcement d'une unité syndicale revendicative, combattre les stratégies patronales et gouvernementales d'abandon du développement national agroalimentaire, de résister à la fascisation de tous les rapports sociaux dans notre pays.

Les salariés de nos professions peuvent faire confiance à notre fédération Cgt pour agir et mettre au cœur de son activité la réponse aux besoins des travailleuses et travailleurs et de leurs familles.
Son 13ème Congrès, qui aura lieu début 2026, le confirmera.

Montreuil,
Le 9 avril 2025

263 Rue de Paris – Case 428 – 93514 MONTREUIL – Tél : 01.55.82.84.45 – Fax : 01.48.51.57.49 – Email : fnaf@fnaf.cgt.fr